**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 4 (1901)

**Heft:** 185

Artikel: Mémoires

Autor: Verdat, Claude-Joseph

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-285468

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS

LE PAYS

et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

Porrentruy

TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

LE PAYS 29me année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29 me année LE PAYS

# MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Ils n'ont trouvé qu'un religieux de Bellelay qui était là depuis l'Assomption, y ayant prèché le jour de cette fète. Ils l'ont pris et emmené prisonnier au Noirmont, où il est gardé dans une maison par quatre sentinelles. C'est le frère de l'Abbé de Bellelay. Monnin, natif de Bassecourt, homme d'esprit, ayant de grandes connaissances en physique et en mathématiques.

Ils avaient pris aussi le drapeau et le tambour de Saignelégier. Ils l'avaient au Noirmont, mais quand les dragons y ont été, ils sont allés au Noirmont le redemander. Ceux du Noirmont ont répondu qu'ils ne pouvaient pas le livrer dans ce moment, mais que le lendemain ils promettaient de le rendre à Saignelégier, ce qu'ils ont fait. Ils l'on renvoyé par une fille du Noirmont laquelle dit en le rendant que ce ne serait pas pour longtemps, que dans peu on comptait bien le ravoir.

Tous les paysans de Saignelégier se sont enfuis. parce que le dessein de ces gens de Rengguer est de forcer les paysans par où ils passeront, à se joindre à eux, afin de grossir leur troupe pour aller piller le couvent de Bellelay, et s'emparer de leurs canons et de leur fusils, mais les canons n'y sont plus.

Les gens de Bellelay ont l'intention de se défendre, les paysans de la paroisse ont levé

Feuilleton du Fays du Dimanche 84

LES

## Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Yvan se sentait si étrangement faible, atteint aux sources mêmes de la vie; Alba lisait cette faiblesse sur le pâte visage. C'était, en eux, la terreur informulée de deux voyageurs amis qui, un instant, se prennent la main pour marcher l'un près de l'autre,... mais qui savent bien, hélas! qu'au bout de quelques pas il faudra se séparer; les routes changeront de direction. L'un s'orientera vers l'éternité; l'autre devra continuer de cheminer sur les sentiers d'ici-bas;

des hommes entre eux pour secourir le monastère. C'est Lajoux qui en a fourni le plus. Les St Brais et les Montfaucon ont requis le maire de Lajoux d'envoyer du monde de sa mairie pour empècher la bande de Rengguer de passer outre, et même pour tâcher de le repousser par la force, mais le maire n'a pas voulu prendre ça sur lui, sans en avertir la seigneurie de Delémont, c'est pour ce motif qu'il est ici aujourd'hui.

St-Ursanne a aussi envoyé ses maîtres bourgeois. Rengguer voudrait aussi faire son emprunt, et il lui faut le consentement des communautés, car de son particulier, il n'aurait pas le crédit de trouver cinq sols. C'est pourquoi s'il peut forcer quelques communautés qui y consentent, il pourra peut-ètre en trouver mais l'Abbé de Bellelay a fait savoir à tout le pays que, comme président des Etats, il prévenait tous ceux qui pourraient consentir à cet emprunt que cette dette retomberait sur chacun d'eux en particulier, vu que le pays ou Etats n'y prendraient jamais aucune part.

Le chanoine Priqueler. (') beau frère de Rengger et l'abbé Lémann sont présentement pensionnaires chez 'e curé du Noirmont, (Copin). Priqueler est retapé comme un militaire, il porte ses cheveux en queue.

Les autres paroisses de la Montagne sont dans des trances continuelles. Elles s'attendent

[\*] Priquelez était chanoine à St-Ursanne. Il fut obligé de se réfugier à Paris, avant l'entrée des Français dans l'Évêché, parce qu'il avait tramé des complots contre le Prince et son gouvernement. Le mauvais prêtre obtint de son oncle Gobel, évêque schismatique de Paris, une place de grand vicaire. Il fut l'un des plus fougueux révolutionnaires de l'Evêché et le digne émule de l'orgueilleux Copin.

quelle angoisse de se dire, au moment où les chemins bifurquent :

« Adieu pour toute la vie! »

Enfin, en ce moment, ils étaient, heureux, ils voulaient, à toute force, étouffer le pressentiment de la séparation inévitable.

Alba s'efforçait de sourire, de paraître tout à fait calme et confiante, confiante en elle-même, en son ami, et en l'avenir. Ils s'assuraient tous deux qu'il étaient aussi indispensables l'un à l'autre, que l'air et la lumière. Yvan comparaît sa petite amie à un beau rayon de soleil qui vient, soudainement, réchauffer un malade, alors qu'il se sent engourdi d'un froid mortel.

Et elle répétait à Yvan, comme, à l'heure précédente, elle le lui avait dit devant la Grotte.

— Je le sais, moi, j'en suis certaine, le bonheur vous guérira :

Et comme le soir venait, pour j'usqu'au lendemain, ils songèrent à se séparer.

— A demain, Yvan; demain, nous nous retrouverons devant Notre-Dame de Lourdes.

à être pillées, ravagées aux premiers jours. Les gens de Rengguer manquent de tout, ce n'est pas le Noirmont qui pourra les soutenir long-temps. La bande de Rengguer se répand par la Montagne jusqu'à St Brais, où ils ont pillé plusieurs maisons. A l'un, ces gens prirent de l'ar-gent, et des papiers de valeur, à d'autres des brebis. Ils menaçaient de mettre à feu et à sang tous ceux qui ne voudraient pas accepter la nouvelle constitution soit disante. Le général a envoyé des compagnies de volontaires et des soldats du régiment de Guyenne. Ceux qui ont été envoyés de Delémont, venaient de Porrentruy. Quand ceux de la bande de Rengguer allaient dans quelques maisons, après s'ètre bien fait servir et s'ètre divertis, ils se faisaient encore donner à chacun 7 sols 6 deniers; ça pour leur journée, disait-ils. Entre autres choses particulières, tous les hommes qu'ils trouvaient dans les villages où ils allaient, étaient contraints de signer leurs patentes ou plan de leur complot et aussi de se joindre à la dite bande pour se renforcer, afin de porter partout où ils se présentaient la crainte et la terreur. Etant à St Brais, ils sont allés chez le maréchal. Ils lui ont dit qu'ils savaient qu'il avait de bons fusils, qu'ils voulaient les avoir. Le pauvre maréchal, intimidé par la crainte, leur a donné ses fusils, après quoi ils se sont encore fait donner à chacun les 7 sols 6 deniers pour leur journée. Ils étaient huit personnes. Les autres en faisaient autant dans les autres parties du vil-

Je ne finirais pas si je voulais raconter toutes les infamies commises par la bande de Rengguer. Tous les jours on voyait des députés de la Montagne ici chez le général pour lui exposer les horreurs des gens de Rengguer, les trances et les craintes des paysans paisibles de ces endroits. On ne voulait pas les repousser

Il répondit à son tour :

— A demain!

Mais sa voix était lente avec quelque chose de brisé au fond, comme dans un pressentiment de prochaine et dernière souffrance.

. Ils ne pouvaient se quitter. Ils se tenaient l'un devant l'autre

Les vèlements d'Yvan dessinaient ses minces épaules. L'extrême pâleur de son teint, que, d'ordinaire, un peu de fièvre teintait de rose, trahissaient la profondeur du retentissement que toute émotion éveillait dans cet organisme de délicate sensitive.

Ils s'attardaient dans le jardin; puis ils s'accoudèrent sur la terrasse; et un moment encore, ils demeurèrent pensifs, respirant, avec délices, l'air frais et embaumé qui venait de la montagne. Devant eux s'étendait une culture un peu négligée. Avec le mois de mai, les pelouses étaient devenues des prairies d'herbage, un monde de graminées légères que, sans cesse, agitait la brise; ces pelouses étaient entourées de